

Projet de loi modifiant le Code de la taxe sur la valeur ajoutée en ce qui concerne le traitement des bons et les régimes particuliers applicables aux services de télécommunication, de radiodiffusion et de télévision ou aux services électroniques fournis à des personnes non assujetties. n° [3408](#)

Le présent projet de loi apporte des modifications au Code de la taxe sur la valeur ajoutée (ci-après "Code") et transpose la directive 2016/1065/UE du Conseil du 27 juin 2016 modifiant la directive 2006/112/CE en ce qui concerne le traitement des bons et partiellement la directive 2017/2455 du Conseil du 5 décembre 2017 modifiant la directive 2006/112/CE et la directive 2009/132/CE en ce qui concerne certaines obligations en matière de taxe sur la valeur ajoutée applicables aux prestations de services et aux ventes à distance de biens.

Le chapitre 2 du projet concerne la transposition de la directive 2016/1065/UE relative au traitement des bons.

Le projet insère dans le Code une définition des notions de "bon à usage unique" et de "bon à usages multiples" et fixe les règles concernant le transfert et l'échange de bons. Enfin, une disposition fixant la base d'imposition pour l'émission et les transferts ultérieurs de bons à usages multiples est insérée dans le Code.

Le chapitre 3 du projet traite la transposition partielle de la directive 2017/2455.

Il s'agit de modifications relatives aux dispositions concernant les régimes particuliers applicables aux services de télécommunication, de radiodiffusion et de télévision et les services électroniques fournis à des personnes non assujetties.

Le projet vise d'une part à déterminer des règles de localisation de ces services en fonction du dépassement ou non du seuil de 10 000 euros hors T.V.A. des prestations susvisées en faveur de personnes non assujetties établies dans un autre État membre ou en cas d'option pour la taxation dans l'État membre de consommation et d'autre part à adapter des règles de facturation en cas d'application des régimes particuliers visés aux articles 58ter et 58quater du Code.

[Lire la discussion](#)

Le projet de loi n° 3408 est adopté par 126 voix et 2 abstentions

Vote nominatif : 0013

Oui	126
-----	-----

Almaci Meyrem, Becq Sonja, Beke Wouter, Bellens Rita, Ben Hamou Nawal, Bogaert Hendrik, Bonte Hans, Bracke Siegfried, Brotcorne Christian, Burton Emmanuel, Buysrogge Peter, Calomne Gautier, Capoen An, Caprasse Véronique, Carcaci Aldo, Casier Youro, Cassart-Mailleux Caroline, Ceysens Patricia, Chabot Jacques, Chastel Olivier, Cheron Marcel, Clarinval David, Corthouts Michel, Daerden Frédéric, Dallemagne Georges, De Coninck Inez, De Coninck Monica, de Coster-Bauchau Sybille, De Crom Sandrine, Dedecker Peter, Dedry Anne, Degroote Koenraad, de Lamotte Michel, Delannois Paul-Olivier, Delizée Jean-Marc, Delpérée Francis, Demir Zuhail, Demon Franky, De Roover Peter, Devin Laurent, De Vriendt Wouter, De Wever Bart, De Wit Sophie, D'Haese Christoph, Dierick Leen, Di Rupo Elio, Dispa Benoît, Fernandez Fernandez Julie, Flahaux Jean-Jacques, Francken Theo, Frédéric André, Friart Benoît, Gabriëls Katja, Galant Isabelle, Gantois Rita, Geerts David, Gilkinet Georges, Goffin Philippe, Goffinet Anne-Catherine, Grovonijs Gwenaëlle, Hedebouw Raoul, Heeren Veerle, Henry Olivier, Jadin Kattrin, Jambon Jan, Janssen Werner, Janssens Dirk, Jiroflée Karin, Kir Emir, Kiti Meryame, Lalieux Karine, Lanjri Nahima, Lijnen Nele, Luyckx Peter, Matz Vanessa, Metsu Koen, Miller Richard, Muylle Nathalie, Nolle Jean-Marc, Onkelinx Laurette, Özen Özlem, Pehlivan Fatma, Piedboeuf Benoît, Pivin Philippe, Schlitz Sarah, Scourneau Vincent, Senesael Daniel, Smaers Griet, Smeyers Sarah, Somers Ine, Spooren Jan, Temmerman Karin, Terwingen Raf, Thiébaud Eric, Thiéry Damien, Thoron Stéphanie, Top Alain, Uyttersprot Goedele, Van

Biesen Luk, Van Camp Yoleen, Van Cauter Carina, Van den Bergh Jef, Vanden Burre Gilles, Vandenput Tim, Vandeput Steven, Van der Maelen Dirk, Van Hecke Stefaan, Van Hees Marco, Van Hoof Els, Van Mechelen Dirk, Van Peel Valerie, Van Rompuy Eric, Van Vaerenbergh Kristien, Vanvelthoven Peter, Vercamer Stefaan, Vercammen Jan, Verherstraeten Servais, Vermeulen Brecht, Vuye Hendrik, Waterschoot Véronique, Willaert Evita, Wilrycx Frank, Winckel Fabienne, Wollants Bert, Wouters Veerle, Yüksel Veli

Non	000
-----	-----

Abstentions	044
-------------	-----

Pas Barbara, Penris Jan